

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article12402>

# **Neuf membres présumés d'Al-Qaïda bientôt jugés à Bruxelles**

- Terrorisme - International -



Date de mise en ligne : mercredi 6 janvier 2010

---

**Spyworld Actu**

---

## Neuf membres présumés d'Al-Qaïda bientôt jugés à Bruxelles

---

Neuf membres présumés du réseau Al-Qaïda, soupçonnés d'avoir préparé des attentats depuis la Belgique, passeront en jugement d'ici à quelques mois à Bruxelles pour "appartenance à un groupe terroriste", a indiqué mercredi 6 janvier, le parquet fédéral belge.

La chambre du conseil de Bruxelles, une juridiction d'instruction, a décidé le 18 décembre de renvoyer devant le tribunal correctionnel ces neuf personnes, dont deux en fuite, a expliqué la porte-parole du parquet, Lieve Pellens, confirmant une information du journal économique néerlandophone De Tijd.

La date du procès n'a pas encore été fixée, mais celui-ci pourrait se dérouler "vers la fin de l'hiver ou au début du printemps", selon Mme Pellens.

Leur groupe, proche de la mouvance islamiste, avait été visé par un coup de filet en décembre 2008 à Liège et Bruxelles, à la veille de la tenue dans la capitale belge d'un sommet européen.

Le parquet fédéral avait expliqué que l'un des suspects, un jeune Belge d'origine marocaine, Kisham Bayayo, semblait être sur le point de commettre un attentat-suicide.

L'accusée vedette du procès sera Malika El Aroud, l'une des figures de la propagande djihadiste sur Internet et veuve d'un des assassins en 2001 du commandant Massoud, chef de la lutte contre les talibans en Afghanistan. Kisham Bayayo et Malika El Aroud sont en détention préventive depuis plus d'un an. Moez Garsallaoui, le second mari de Malika El Aroud, considéré par les enquêteurs comme l'un des trois dirigeants du groupe, est probablement au Pakistan et sera l'un des deux accusés jugés par contumace.

Des membres du groupe sont soupçonnés d'avoir suivi des entraînements ou participé à des combats dans la zone Afghanistan-Pakistan, en liaison avec des "personnes importantes" d'Al-Qaïda, selon le parquet. Les avocats des inculpés ont dénoncé un dossier "vide", soulignant qu'aucun projet concret d'attentat n'avait pu être démontré.

L'un des enjeux du procès sera de voir comment la justice appliquera la récente loi belge qui prévoit de punir la simple appartenance à un "groupe terroriste" même si aucun attentat n'a été commis, comme c'est le cas dans ce dossier.

*Post-scriptum :*

<http://www.lemonde.fr/europe/articl...>